



Genève, le 30 août 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT), de la Fondation Emma Kammacher et de la Ville de Carouge

Les immeubles des Auréas seront bientôt munis de balcons

Sous l'impulsion de la Fondation Emma Kammacher et avec le soutien du conseiller d'Etat Antonio Hodgers et de la Ville de Carouge, le canton de Genève a délivré aujourd'hui l'autorisation de construire pour la construction de 335 balcons sur les immeubles des Auréas dans le quartier de la Fontenette à Carouge.

Commencés en 2012 et terminés en 2019, les sept bâtiments des Auréas, situés dans le quartier de la Fontenette, sont venus remplacer les 120 logis des maisons Familia qui occupaient le terrain depuis les années 50. Au total, le quartier est composé de 335 logements HBM-LUP. Rapidement après l'installation des habitants dans les premiers logements délivrés, la question de l'absence de balcons a été soulevée.

Une meilleure qualité de vie pour les habitants

Dès 2018, la Fondation Emma Kammacher s'est saisie de la préoccupation des habitants du quartier concernant le manque d'extensions extérieures des logements proposés. Rapidement, elle a mis à l'étude la possibilité d'ajouter des balcons aux immeubles existants afin d'offrir un espace supplémentaire et d'augmenter la qualité de vie de leurs occupants. Cette autorisation de construire est l'aboutissement d'une longue procédure initiée par la Fondation Emma Kammacher qui finance l'entièreté du projet. "Il est désolant que les autorités de l'époque aient considéré qu'il était admissible de baisser la qualité des logements sociaux pour des motifs d'économies constructives! Avoir un balcon dans ce cadre de verdure magnifique est une plus-value importante pour les locataires de ces logements sociaux" explique Carole-Anne Kast, Présidente de la Fondation, qui a veillé à ce que, dans le projet, chaque logement se voit adjoindre un balcon.

Garantir une meilleure mixité sociale

Pour la Ville de Carouge, il convient de poursuivre les efforts menés depuis quelques années en matière d'infrastructures dans les quartiers afin d'éviter que le logement devienne un objet de détermination sociale. Création d'un restaurant scolaire et d'une structure parascolaire au rez-de-chaussée des Auréas, construction d'une école de musique, requalification de la route de Vernier, aménagement de la zone sportive et projet d'une nouvelle piscine sont autant de réalisations menées par la commune dans ce secteur afin d'y améliorer la qualité de vie. "Les habitant-e-s des Auréas sont des carougeois-e-s qui méritent un logement et un quartier de qualité. Les balcons sont de nature à améliorer l'habitat, et je salue cette future réalisation vivement souhaitée par les habitant-e-s" déclare Stéphanie Lammar, conseillère

administrative de la Ville de Carouge.

Des pratiques qui évoluent

Le canton de Genève a initié en 2018 une réforme pour une meilleure prise en compte de la qualité des logements dans les projets. Elle a depuis lors fortement été renforcée afin de mieux répondre aux besoins des habitants. L'autorisation de construire délivrée démontre l'évolution des pratiques dans les projets immobiliers, plus particulièrement dans la manière de construire des logements subventionnés, et des objectifs des propriétaires publics de ces logements. "Je soutiens vivement ce projet, il faut casser cette idée qui veut que des logements sociaux soient des immeubles au rabais. Ils doivent aujourd'hui être aussi qualitatifs que n'importe quelles autres catégories de logements" affirme Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Antonio Hodgers, en contactant Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe, DT, T. 022 546 60 47 ou 076 304 20 66;*
- *Mme Carole-Anne Kast, Présidente de la Fondation Emma Kammacher, T. 079 310 48 90;*
- *Mme Stéphanie Lammar, conseillère administrative de la Ville de Carouge, T. 022 307 89 87 ou 079 259 25 97.*